**Termes de Références pour mener un projet pilote TM**

**Contexte**

*<Insérer texte sur le programme PAEC de la SN, la vision et l'objectif, les niveaux de TM et toute programmation de TM en cours>.*

**Objectif d’un projet pilote TM**

Dans l’ensemble, l’objectif principal du projet pilote TM est de tester la mise en œuvre d’un projet TM à petite échelle, avant de s’engager à le déployer à grande échelle et sur une zone géographique potentiellement plus large. L’accomplissement d’un projet pilote fournira un feedback précieux sur l’efficacité de l’investissement de la PTM de la SN à ce jour, y compris les capacités, les systèmes et les processus de TM, grâce à la mise en œuvre et à l’apprentissage en temps réel. Il permet également de vérifier si l’approche envisagée en matière de TM, y compris l’utilisation d’une modalité et d’un mécanisme de prestation et/ou d’un fournisseur de technologie spécifiques, peut être mise en œuvre dans un délai raisonnable et dans les limites du budget. Sur la base des résultats, le modèle peut ensuite être affiné, adapté si nécessaire, et reproduit.

Un élément clé du projet pilote est la possibilité pour la SN de tester et de développer la relation et les façons de travailler avec un prestataire de services financiers (PSF). Pour de nombreuses SN, le projet pilote pourrait être la première fois que des mécanismes de paiement électronique sont mis à l’essai et il offrira une occasion pratique d’apprendre à s’en servir et de travailler avec le PSF contractuel. De plus en plus, la SN peut également choisir de tester le lien entre les TM et la protection sociale dans le cadre du projet pilote et de travailler avec le gouvernement dans le rôle auxiliaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Il est important de souligner que le projet pilote n’est pas seulement un exercice de processus, mais aussi une expérience d’apprentissage clé qui peut éclairer les améliorations pour l’utilisation future des TM. Un atelier sur les leçons apprises ou un examen ou une évaluation après action devrait avoir lieu à la fin du projet pilote, pour aider à identifier les meilleures pratiques, les défis et formuler des recommandations d’amélioration. Le projet donnera de nombreuses occasions de s’assurer que l’apprentissage est saisi et appliqué en cours de route et que l’apprentissage constitue donc un élément clé du projet pilote TM.

Au cours des deux premières années de PTM, et une fois les PON et les outils élaborés, chaque SN concevra et mènera au moins un projet pilote complet de TM. Si la SN choisit de faire plus d’un projet pilote, par exemple pour tester différents PSF, cela est possible par étapes et à travers d’autres succursales.

**Objectifs**

* Mener un projet TM à petite échelle pour tester l’efficacité des systèmes et des processus TM de la SN investis dans le cadre de la PTM, y compris les PON, les outils, les rôles et les responsabilités.
* Évaluer l’efficacité et la rapidité d’utilisation d’une modalité spécifique de TM (par exemple, des TM sans restriction) et d’un mécanisme de mise en œuvre, en particulier par l’intermédiaire d’un nouveau PSF ou d’un nouveau fournisseur de technologie.
* Tester des méthodes de travail et développer une relation avec un nouveau PSF ou un nouveau fournisseur de technologie.
* Offrir une expérience d’apprentissage pratique en temps réel pour tester et renforcer la capacité du personnel et des volontaires du siège et de la Direction générale
* Faire des recommandations pour améliorer les capacités, les systèmes, les procédures, les outils, etc

**Méthodologie, portée et approche**

La méthodologie d’un projet pilote suit les mêmes étapes que tout autre projet TM et suit les étapes standard du cycle du projet TM, y compris l’évaluation, l’analyse des réponses, la mise en place et la mise en œuvre, distribution et suivi et évaluation. Il est généralement judicieux de créer le projet pilote en réponse à une catastrophe récurrente à petite échelle (p. ex. inondations) ou à une situation chronique continue (p. ex. insécurité alimentaire) pour pouvoir planifier le projet à l’avance et s’assurer que les ressources et le financement sont en place.

Les projets pilotes peuvent être effectués dès que la société nationale dispose au moins des éléments de base de la PTM qui peuvent être testés dans le cadre d’une réponse pilote. Un projet pilote peut être mené dès qu’un certain niveau de capacité de TM a été établi et qu’une première version des PON et des outils est en place.

Certains aspects d’un projet pilote TM sont similaires à l’exercice de simulation mené plus tôt durant le programme PAEC.

Dans l’ensemble, le projet pilote incorpore les distributions des TM aux bénéficiaires réels, alors que la simulation est fondée sur un scénario. Le calendrier diffère également. Le projet pilote est généralement mis en œuvre sur quelques mois et la simulation, sur deux ou trois jours.

L’outil [*décisions clés et dispositions lors de la planification d’un projet pilote de TM*](https://cash-hub.org/wp-content/uploads/sites/3/2024/11/5.1.d-Liste-de-controle-des-decisions-et-dispositions-cles-lors-de-la-creation-dun-projet-pilote-TM.docx) explique plus en détails les décisions à prendre lors de la planification d’un projet pilote et les dispositions à prendre pour s’assurer que le projet pilote est réalisable et viable.

**Participants**

La participation importante du personnel du siège et de la direction générale sélectionnée, de tous les départements, fonctions et bénévoles, est attendue pour que le projet pilote soit réussi. Toutefois, pour que cela soit possible, il est important de planifier le projet pilote lorsque le personnel est plus susceptible d’être disponible. Cela n’est peut-être pas toujours possible, mais pour que le projet pilote réussisse, il sera essentiel de tenir compte de l’établissement de calendriers autour des autres projets de la direction générale et du siège.

**Calendrier**

Le projet pilote durera généralement quelques mois, mais variera en fonction de l’objectif du projet, du contexte d’intervention, du budget et de la disponibilité du personnel clé.